

IMMERSIONS TERRITORIALES

VISITE (4)

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

La protection de la faune et de la flore assurée grâce au Contrat corridor Vesancy – Versoix

DOUANE DE CHAVANNES-DE-BOGIS

La Versoix est une « autoroute » biologique et de nombreuses espèces longent les berges pour se déplacer. A la hauteur de la route de la douane, une mesure d'abaissement des bordures de la chaussée permet de réduire considérablement la mortalité des batraciens, qui se trouvaient jusque-là prisonniers entre deux bordures de trottoir infranchissables.



© Jérôme Pellet



© Jérôme Pellet

LE MARAIS DE FAIZIN

Le Marais de Faizin, aussi appelé Marais de Crépillon, fait partie d'un ensemble de zones humides situées à proximité de la rivière Divonne/Versoix. Situé sur les communes de Grilly et de Divonne-les-Bains, il constitue un boisement au milieu de terrains de cultures et d'urbanisation. En outre, il participe au bon fonctionnement du corridor écologique pour la grande faune entre le Mont Mourex et les marais du bord de la Versoix.

Ces milieux ouverts sont particulièrement favorables aux papillons de la famille Maculinea qui apprécient les milieux humides. Durablement touchés, ces derniers ne font pas exception à la régression des populations de papillons, en baisse de 50% dans les prairies depuis une vingtaine d'années. Ces papillons menacés font l'objet de plans nationaux en France comme en Suisse et subsistent dans cette région grâce aux marais du secteur Vesancy-Versoix.

Dans le cadre de la mesure 15 du Contrat Corridors Vesancy-Versoix, des actions sont menées pour restaurer les prairies à sanguisorbe, plante hôte des papillons du genre Maculinea. Parmi celles-ci, on compte l'arrachage des ligneux ou la lutte contre le solidage, plante exotique envahissante.



© Pays de Gex Agglo

BOIS RUINÉ

Tout comme les humains, la faune indigène a besoin de se déplacer dans le territoire sans entraves. Pour ce faire, elle s'appuie sur une infrastructure écologique composée de nombreux éléments naturels, tels que les milieux humides, les haies et les cours d'eau.

Le Bois Ruiné constitue un de ces hotspots pour la diversité biologique. Les plans d'eau, marais et forêts humides abritent une faune et une flore menacées pour lesquelles de mesures de revitalisation sont mises en œuvre. Parmi les 20 aménagements réalisés dans la région de Chavannes-de-Bogis, plus de 70% ont été colonisés par les espèces visées. Ce succès démontre que des mesures ciblées permettent de préserver un patrimoine naturel de haute valeur à l'échelle régionale.



© Jérôme Pellet

La région transfrontalière est riche en batraciens menacés. Le sonneur à ventre jaune est un petit batracien qui affectionne les petits plans d'eau forestiers. Les mesures réalisées dans le cadre de la mesure 13 du contrat corridor en sa faveur ont été particulièrement efficaces.



© Jérôme Pellet

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

13h30

Rendez-vous et accueil à la gare de Coppet.

13h45

Départ de Coppet en navette

14h00-14h10

Visite à la douane de Chavannes-de-Bogis

14h10-14h50

Déplacement jusqu'à Grilly et visite

14h50-16h15

Déplacement jusqu'au Bois Ruiné et visite

16h15-16h45

Échange et discussion

16h45-17h15

Apéritif

17h15-17h30

Retour à la gare de Coppet en bus

Ne manquez pas notre prochaine visite Immersion Territoriale,
le vendredi 30 août 2019 sur le thème « Des espaces littoraux plus
accessibles et mieux protégés »

Une invitation contenant le détail de la visite vous parviendra prochainement.

Ne manquez pas nos prochaines visites, consultez régulièrement notre site :

www.immersions-territoriales.org